

TUNISIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2020

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 SEPTEMBRE 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 605 797 434 dinars, un actif net de 597 189 781 dinars et un bénéfice de la période de 7 151 014 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 30 SEPTEMBRE 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ».

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » arrêtés au 30 SEPTEMBRE 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « TUNISIE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du Ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 5.2, qui relate une minoration des charges pour 323 950 dinars représentant l'impact demeurant non provisionné au 30/09/2020 de la non prise en compte du nouveau taux de retenue à la source de 35% instauré par le décret-loi n°2020-30 du 10 Juin 2020, dès son entrée en vigueur. En effet, TUNISIE SICAV a constaté en charges de l'exercice des Retenues à la Source non abonnées sur les intérêts courus des comptes à terme jusqu'au 06/07/2020, au taux de 20% au lieu de 35%.

Par ailleurs, TUNISIE SICAV a commencé à régulariser la situation à partir de la date VL 07/07/2020, afin d'étaler l'impact sur la période restante de l'année 2020 et ce, à raison de 3521 dinars par jour.

- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières. L'encours desdites obligations détenues par « TUNISIE SICAV » s'élève à 300 000 dinars. TUNISIE SICAV a procédé au reclassement des échéances impayées en principal et intérêts pour l'exercice 2019, qui s'élèvent à 78 696 dinars, parmi les créances d'exploitation qu'elle a provisionnée en totalité. Durant les trois premiers trimestres de l'exercice 2020, TUNISIE SICAV a constaté une provision de l'ordre de 186 669 dinars sur le reliquat de l'encours.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Vérifications spécifiques

Nous avons constaté qu'au 30 Septembre 2020, la société « TUNISIE SICAV », emploie 49,78% de son actif en valeurs mobilières admises à la cote de la bourse ou parts d'organismes de placement collectif. Ce taux est en dessous du minimum de 50% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 30 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	301 560 173	345 395 809	341 516 196
Obligations et valeurs assimilées		295 409 847	336 947 351	333 564 509
Titres des Organismes de Placement Collectif		6 150 326	8 448 458	7 951 687
Placements monétaires et disponibilités		303 777 990	222 388 861	211 755 983
Placements monétaires	5	303 777 531	222 388 353	211 755 547
Disponibilités		459	508	436
Créances d'exploitation	6	459 271	0	816
TOTAL ACTIF		605 797 434	567 784 670	553 272 995
PASSIF				
Dettes sur opérations de pensions livrées	7	6 829 022	20 008 993	39 847 379
Opérateurs créditeurs	8	1 455 381	1 397 125	1 347 616
Autres créditeurs divers	9	323 250	5 049 258	1 697 414
TOTAL PASSIF		8 607 653	26 455 376	42 892 409
ACTIF NET				
Capital	10	575 373 500	521 515 454	485 805 078
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0	0
Sommes distribuables de la période		21 816 281	19 813 839	24 575 508
ACTIF NET		597 189 781	541 329 294	510 380 586
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		605 797 434	567 784 670	553 272 995

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
	Note					
Revenus du portefeuille-titres	11	3 775 513	11 790 155	4 382 580	13 090 867	17 360 236
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 775 513	11 391 252	4 382 580	12 685 516	16 954 884
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	398 903	0	405 352	405 352
Revenus des placements monétaires	12	4 694 663	15 481 684	4 514 517	13 600 776	17 930 126
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		8 470 176	27 271 839	8 897 097	26 691 643	35 290 362
Intérêts des mises en pensions	13	-203 309	-2 129 281	-360 826	-690 488	-1 147 305
Charges de gestion des placements	14	-1 712 213	-4 772 883	-1 643 676	-4 910 948	-6 496 379
REVENU NET DES PLACEMENTS		6 554 654	20 369 675	6 892 595	21 090 208	27 646 678
Autres produits		0	0	8 676	10 339	10 339
Autres charges	15	-170 068	-478 007	-170 609	-502 182	-657 375
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 384 586	19 891 668	6 730 662	20 598 365	26 999 642
Régularisation du résultat d'exploitation		1 640 499	1 924 613	-418 675	-784 525	-2 424 134
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		8 025 085	21 816 281	6 311 987	19 813 839	24 575 508
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-1 640 499	-1 924 613	418 675	784 525	2 424 134
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		721 605	724 648	473 718	990 207	1 624 222
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		44 823	891 558	-10 496	189 445	193 738
RESULTAT NET DE LA PERIODE		7 151 014	21 507 874	7 193 884	21 778 017	28 817 602

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	7 151 014	21 507 874	7 193 884	21 778 017	28 817 602
Résultat d'exploitation	6 384 586	19 891 668	6 730 662	20 598 365	26 999 642
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	721 605	724 648	473 718	990 207	1 624 222
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	44 823	891 558	-10 496	189 445	193 738
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	54 619 783	65 301 321	-12 041 317	-49 719 540	-87 707 833
Souscriptions					
Capital	119 080 788	243 172 666	65 250 229	246 794 014	302 742 884
Régularisation des sommes non distribuables	6 316 118	12 729 893	3 074 900	11 411 746	14 114 935
Régularisation des sommes distribuables	3 998 032	5 734 893	2 125 169	9 603 354	12 201 042
Rachats					
Capital	-68 762 961	-182 976 997	-76 345 625	-293 571 098	-384 191 247
Régularisation des sommes non distribuables	-3 654 661	-9 548 854	-3 602 148	-13 569 678	-17 950 272
Régularisation des sommes distribuables	-2 357 533	-3 810 280	-2 543 844	-10 387 879	-14 625 176
VARIATION DE L'ACTIF NET	61 770 797	86 809 195	-4 847 434	-27 941 523	-58 890 231
ACTIF NET					
En début de période	535 418 984	510 380 586	546 176 728	569 270 817	569 270 817
En fin de période	597 189 781	597 189 781	541 329 294	541 329 294	510 380 586
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	2 760 675	2 705 661	2 973 037	3 181 495	3 181 495
En fin de période	3 040 917	3 040 917	2 908 216	2 908 216	2 705 661
VALEUR LIQUIDATIVE	196,385	196,385	186,138	186,138	188,634
TAUX DE RENDEMENT	1,26%	4,11%	1,32%	4,03%	5,42%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISIE SICAV est une société d'investissement à capital variable de type capitalisation de catégorie obligataire régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Tunisie SICAV a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, TUNISIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, étaient tous soumis à une Retenue à la Source libératoire de 20%.

Toutefois, suite à la publication du décret-loi n°2020-30 du 10 Juin 2020 relative à l'instauration d'une Retenue à la Source de 35% sur les revenus de capitaux mobiliers et dont le taux de la rémunération est supérieur à TMM-1%, certains revenus d'intérêts des placements monétaires sont, désormais soumis à une Retenue à la Source définitive et libératoire de 35%. Cette disposition concerne :

- Les comptes à terme et les bons de caisses prévus par le chapitre 4 de la circulaire aux banques n° 91-22 du 17 décembre 1991 ;
- Les titres de créances négociables (TCN), en particulier les certificats de dépôts prévus par la circulaire aux établissements de crédits n° 2005-09 du 14 juillet 2005.

Les produits et instruments non concernés par le taux de 35%, et demeurent ainsi soumis à une Retenue à la Source libératoire de 20%, couvrent les revenus en intérêts des :

- Bons du Trésor ;
- Emprunts obligataires ;
- Obligations convertibles en actions ;
- Titres participatifs.

Ne sont pas également concernés par la Retenue à la Source de 35% :

- Les comptes spéciaux d'épargne (donnant lieu à la délivrance d'un livret ou d'une carte électronique de retrait) prévus par le chapitre 2 de la circulaire aux banques n° : 86-42 du 1er décembre 1986 ;
- Les placements à terme en devises ou en dinars convertibles ;
- Les intérêts sur opérations de pensions livrées.

Les dispositions dudit décret entrent en vigueur à partir du 10 juin 2020.

La gestion de la « TUNISIE SICAV » est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », « AMEN BANK » étant le dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 SEPTEMBRE 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 SEPTEMBRE 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « TUNISIE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du Ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017, à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres ;

- A la valeur actuelle, sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines, pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1er janvier 2018.

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-6 Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents, telles que développées dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, « TUNISIE SICAV » procède à la constatation de la charge financière, représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire, sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2020 à 301 560 173 dinars et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées		283 278 662	295 409 847	49,47%
Obligations des sociétés		76 665 055	78 536 840	13,15%
AB SUBORDONNE 08 A	22 000	440 000	448 337	0,08%
AB SUBORDONNE 08 B	15 000	600 000	612 243	0,10%
ABC 2018-01-CAT,A-TV TMM2,2	20 000	1 200 000	1 221 553	0,20%
ABC 2020-1 CA TF	25 000	2 500 000	2 560 877	0,43%
AMEN BANK SUB 2010	88 000	2 930 400	2 945 611	0,49%
AMEN BANK SUB 2011-1	26 000	260 000	260 174	0,04%
AMEN BANK SUB 2012 A	28 900	578 000	579 108	0,10%
AMEN BANK SUB 2012 B	11 350	225 473	226 066	0,04%
AMEN BANK SUB 2016-1 CAT A TF	40 000	1 600 000	1 681 521	0,28%
AMEN BANK SUB,2009 A	52 850	1 407 396	1 407 564	0,24%
AMEN BANK SUB,2009 B	4 000	106 520	106 538	0,02%
AMEN BANK SUB,2017-1 A TF 7,4%	40 000	1 600 000	1 639 964	0,27%
ATB 2007/1 D	8 000	384 000	393 557	0,07%
ATB SUB 09 TR,B L,B2	20 000	1 199 600	1 220 394	0,20%
ATB SUB 2017 CAT,A TV TMM+2,05	8 000	800 000	831 362	0,14%
ATL 2013-2 TF	45 100	898 991	947 197	0,16%
ATL 2014-3 CAT C	13 000	520 000	540 834	0,09%

ATL 2015-2 CAT,A - TF 7,5%	20 000	400 000	414 361	0,07%
ATL 2016-1 CAT, A - TF 7,5%	17 000	340 000	345 365	0,06%
ATL 2017-1 C TF 7,8%	30 000	2 400 000	2 482 060	0,42%
ATL 2018-1 CAT, B TMM+2,2%	25 000	1 500 000	1 522 500	0,25%
ATL 2019-1 CA TF	2 000	200 000	215 213	0,04%
ATTIJ LEAS,SUB2018-1-TV TMM+2,3%	20 000	1 200 000	1 225 858	0,21%
ATTIJARI BANK SUB, 2015-CAT,AF	50 000	1 000 000	1 054 509	0,18%
ATTIJARI BANK SUB, 2017-A - TF 7,4%	75 000	2 981 800	3 044 715	0,51%
ATTIJARI LEAS, SUB14	5 000	200 000	209 486	0,04%
ATTIJARI LEASING 2015/1 B TF	5 000	200 000	205 539	0,03%
ATTIJARI LEASING 2016-C 7,85%	20 000	1 600 000	1 658 361	0,28%
BH 2009	75 000	2 880 000	2 971 751	0,50%
BH SUB 2018-1 CAT,A-TV-TMM+2%	24 000	1 440 000	1 485 558	0,25%
BH SUBORDONNE 2016-1 CAT,A TF	50 000	1 000 000	1 024 004	0,17%
BH SUBORDONNE 2019-1 CAT, A-TF	10 000	800 000	833 140	0,14%
BH SUBORDONNE 2019-1 CAT, A-TV	15 000	1 200 000	1 244 708	0,21%
BNA SUB 2018 1 CAT A TV TMM+2%	25 000	1 500 000	1 515 027	0,25%
BNA SUB, 2017-1-CAT,A-TF 7,4%	20 000	800 000	816 608	0,14%
BNA SUBORDONNE 2009	20 000	532 600	543 757	0,09%
BTE 2010 B	25 900	1 295 000	1 297 325	0,22%
BTE 2011 B	30 000	1 800 000	1 857 787	0,31%
BTK 2009 CAT,C	15 000	499 500	518 134	0,09%
BTK 2009 CAT,D	8 500	425 000	436 847	0,07%
CIL 2013/1 CAT B TF	20 000	400 000	419 016	0,07%

CIL 2015/2 TF 7,65%	19 000	380 000	401 413	0,07%
CIL 2016/2	25 000	1 000 000	1 037 541	0,17%
CIL 2016-1 CAT,A - TF 7,50%	20 000	400 000	409 074	0,07%
CIL 2017/2 TF 7,95%	25 000	1 500 000	1 552 274	0,26%
CIL 2017-1 TF 7,6%	20 000	800 000	812 793	0,14%
SERVICOM 2016 (*)	3 000	240 000	53 331	0,01%
STB 2008/1	11 250	281 250	288 365	0,05%
STB 2008/2	27 000	843 750	870 839	0,15%
STB 2010/1	50 000	1 665 000	1 702 180	0,29%
TL 2013-1 CAT B TF	25 000	499 930	528 841	0,09%
TL 2014-2 CAT,B TF	10 000	400 000	419 845	0,07%
TL 2015-1 - CAT B TF	17 062	682 480	698 802	0,12%
TL 2015-2 - CAT,A - TF 7,5%	26 860	537 200	555 833	0,09%
TL 2016-1 CAT,B TF 7,75%	22 993	1 379 580	1 421 527	0,24%
TL 2017-1 - CAT,A - TF 7,55%	6 269	250 760	255 573	0,04%
TL 2017-1 - CAT,B - TF 7,80%	30 000	2 400 000	2 447 595	0,41%
TL 2017-2 - CAT,A - TF 7,95%	30 000	1 800 000	1 873 818	0,31%
TL 2018-1 CAT,A TF 7,95%	10 000	600 000	615 369	0,10%
TL 2018-1 CAT,A TV TMM2,3%	20 000	1 200 000	1 235 196	0,21%
TL SUB 2013-2 CAT B	19 000	380 000	395 087	0,07%
TL SUB 2018 - CAT, A TF 10,60%	20 000	1 600 000	1 695 643	0,28%
TL SUBORDONNE 2015-1 CAT,B TF	6 850	274 000	278 460	0,05%
TL SUBORDONNE 2016 CAT,B TF	3 600	286 626	297 431	0,05%
TLF 2019-1 CA TF	23 783	1 902 640	1 947 803	0,33%

TLF 2020-1 CA TF	26 820	2 682 000	2 767 918	0,46%
UIB 2009/1 TR B	30 000	798 900	806 231	0,14%
UIB 2009/1 TR C	50 000	2 250 000	2 271 930	0,38%
UIB 2011/1 TR B	30 000	1 650 000	1 658 202	0,28%
UIB SUB 2016 CAT A TF	68 750	2 736 660	2 861 223	0,48%
WIFAK BANK 2019-1 CB TF	5 000	400 000	408 561	0,07%
ATL 2020-1 CA TF	10 000	1 000 000	1 003 612	0,17%
Obligations de L'ETAT		1 833 993	1 865 755	0,31%
EMPRUNT NAT 2014 CAT B	92 363	1 827 069	1 858 703	0,31%
EMPRUNT NATIONAL 2014-C-6,35%	145	6 924	7 052	0,00%
Bons du trésor assimilables		198 257 092	208 178 230	34,86%
BTA 10/04/2024 6,00%	630	560 070	586 239	0,10%
BTA 11/02/2022 6%	19 483	18 845 968	19 907 228	3,33%
BTA 11/02/2027 7,20%	9 400	8 385 400	8 813 410	1,48%
BTA 11/06/2025 6,5%	8 300	7 473 116	7 712 237	1,29%
BTA 11/03/2026 6,3%	20 080	18 642 056	19 593 322	3,28%
BTA 11/08/2022 5,60%	55 538	52 549 663	54 787 240	9,17%
BTA 12/01/2024 6,00%	15 360	14 446 301	15 377 078	2,57%
BTA 12/10/2023 6,00%	13 690	12 516 026	13 562 918	2,27%
BTA 13/04/2023 6,00%	1 100	1 029 351	1 072 091	0,18%
BTA 13/01/2021 5,75%	13 675	13 121 513	14 097 559	2,36%
BTA 13/05/2027 7,20%	16 050	14 322 575	14 669 186	2,46%
BTA 14/06/2021 6,00%	14 660	14 298 285	14 763 164	2,47%
BTA 14/10/2020 5,5%	6 807	6 725 672	7 107 627	1,19%

BTA 14/10/2026 6,30%	2 500	2 300 000	2 494 972	0,42%
BTA 15/07/2032 7,50%	100	94 250	85 377	0,01%
BTA 15/06/2023 6%	7 818	7 310 786	7 688 873	1,29%
BTA 29/03/2027 6,60%	5 999	5 636 061	5 859 710	0,98%
Bons de trésor assimilables mis en pensions livrées		6 522 521	6 829 022	1,14%
MISE EN PENSION BTA 13/01/2021 5,75% BIAT du 26/02/2020 au 11/01/2021 au taux de 7.70%	6 625	6 522 521	6 829 022	1,14%
Titres d'OPCVM				
Actions SICAV		6 262 539	6 150 326	1,03%
AMEN PREMIERE SICAV	19 320	2 000 122	1 929 353	0,32%
SICAV BH OBLIGATAIRE	38 344	3 998 436	3 949 125	0,66%
SICAV ENTREPRISE	2 563	263 981	271 847	0,05%
TOTAL		289 541 201	301 560 173	50,50%
Pourcentage par rapport au total des actifs				49,78%

(*) Voir note 6

Note 5 : Placements monétaires

5.1- Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2020 à 303 777 531 dinars, dont 24 825 942 dinars représentant les « Créances sur opérations de pensions livrées », et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Valeur Nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'actif net
Dépôts à vue		27 790 815	27 874 733	4,67%
Amen Bank Place Pasteur		27 547 256	27 629 810	4,63%
Amen Bank siège		243 559	244 923	0,04%
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation		1 922 601	1 970 394	0,33%
BT ENDA au 10/12/2020 à 10% pour 180 jours	2 000 000	1 922 601	1 970 394	0,33%

Dépôts à terme		70 797 000	74 875 274	12,54%
AB au 21/05/2024 à 10% pour 1827 jours		900 000	921 316	0,15%
AB au 22/05/2024 à 10% pour 1827 jours		800 000	818 805	0,14%
AB au 23/05/2024 à 10% pour 1827 jours		800 000	818 663	0,14%
BH BANK au 09/11/2020 à 11,81% pour 364 jours		1 548 000	1 653 810	0,28%
BH BANK au 24/11/2020 à 12,25% pour 350 jours		355 000	377 923	0,06%
BH BANK au 24/11/2020 à 12,25% pour 349 jours		1 014 000	1 079 255	0,18%
BH BANK au 10/12/2020 à 12,25% pour 360 jours		1 355 000	1 440 722	0,24%
BH BANK au 10/12/2020 à 12,35% pour 353 jours		5 500 000	5 842 323	0,98%
BH BANK au 21/10/2020 à 12,5% pour 300 jours		6 419 000	6 819 088	1,14%
BH BANK au 08/06/2021 à 12,95% pour 530 jours		5 000 000	5 322 863	0,89%
BH BANK au 28/06/2021 à 12,95% pour 550 jours		5 000 000	5 322 863	0,89%
BIAT au 27/10/2020 à 10,51% pour 305 jours		5 140 000	5 408 405	0,91%
BH BANK au 01/09/2021 à 13% pour 611 jours		3 500 000	3 723 636	0,62%
BH BANK au 13/09/2021 à 13% pour 623 jours		3 500 000	3 723 636	0,62%
BH BANK au 10/11/2021 à 13% pour 681 jours		5 334 000	5 674 821	0,95%
BH BANK au 22/11/2021 à 13% pour 692 jours		5 762 000	6 128 834	1,03%
BH BANK au 05/01/2021 à 12,15% pour 366 jours		118 000	124 894	0,02%
BH BANK au 07/01/2021 à 12,15% pour 365 jours		500 000	528 885	0,09%
BH BANK au 07/01/2021 à 12,15% pour 364 jours		392 000	414 561	0,07%
BH BANK au 07/01/2021 à 12,15% pour 363 jours		2 000 000	2 114 676	0,35%
BH BANK au 10/12/2020 à 12,15% pour 335 jours		17 000	17 975	0,00%
BH BANK au 07/01/2021 à 12,15% pour 361 jours		33 000	34 878	0,01%
BH BANK au 07/01/2021 à 12,15% pour 358 jours		26 000	27 463	0,00%

BH BANK au 07/01/2021 à 12,15% pour 356 jours		1 501 000	1 584 791	0,27%
BH BANK au 13/09/2021 à 12,15% pour 598 jours		500 000	527 154	0,09%
BH BANK au 13/09/2021 à 12,15% pour 588 jours		118 000	124 153	0,02%
BH BANK au 13/09/2021 à 12,15% pour 577 jours		396 000	415 707	0,07%
ATB au 19/02/2021 à 12,1% pour 365 jours		5 000 000	5 241 337	0,88%
BH BANK au 24/02/2021 à 12,15% pour 369 jours		6 500 000	6 813 628	1,14%
BH BANK au 13/09/2021 à 12,15% pour 567 jours		7 000	7 333	0,00%
BH BANK au 15/11/2021 à 12,15% pour 628 jours		582 000	609 452	0,10%
BH BANK au 15/11/2021 à 12,15% pour 623 jours		293 000	306 503	0,05%
BH BANK au 15/11/2021 à 12,15% pour 602 jours		73 000	75 756	0,01%
BH BANK au 15/11/2021 à 12,15% pour 595 jours		22 000	22 800	0,00%
BIAT au 08/04/2021 à 8,35% pour 365 jours		9 000	9 236	0,00%
BIAT au 20/04/2021 à 8,35% pour 365 jours		9 000	9 219	0,00%
BH BANK au 15/11/2021 à 10,9% pour 573 jours		116 000	119 670	0,02%
BH BANK au 15/11/2021 à 10,9% pour 567 jours		28 000	28 853	0,00%
BIAT au 24/04/2021 à 8,35% pour 365 jours		19 000	19 452	0,00%
BIAT au 28/04/2021 à 8,35% pour 365 jours		63 000	64 461	0,01%
BIAT au 28/04/2021 à 7,8% pour 349 jours		60 000	61 167	0,01%
BIAT au 08/10/2020 à 7,8% pour 100 jours		488 000	494 304	0,08%
Certificats de dépôt	94 500 000	88 526 510	92 874 964	15,55%
BIAT au 08/10/2020 à 10,61% pour 310 jours	10 000 000	9 330 277	9 984 877	1,67%
BH BANK au 24/11/2020 à 12,25% pour 350 jours	4 000 000	3 659 448	3 947 458	0,66%
ATB au 03/12/2020 à 12,10% pour 350 jours	4 500 000	4 121 076	4 431 794	0,74%
ATB au 14/12/2020 à 12,10% pour 360 jours	3 000 000	2 740 946	2 946 750	0,49%

ATB au 10/12/2020 à 12,10% pour 350 jours	3 000 000	2 747 384	2 949 477	0,49%
ATB au 30/11/2020 à 12,10% pour 340 jours	3 000 000	2 753 861	2 956 564	0,50%
ATB au 10/11/2020 à 12,10% pour 320 jours	3 000 000	2 766 934	2 970 867	0,50%
ATB au 03/01/2021 à 12,10% pour 360 jours	1 500 000	1 368 550	1 466 240	0,25%
BH BANK au 04/01/2021 à 12,15% pour 360 jours	3 500 000	3 192 156	3 420 095	0,57%
BH BANK au 03/01/2021 à 12,15% pour 360 jours	3 500 000	3 192 156	3 420 936	0,57%
BH BANK au 15/01/2021 à 12,15% pour 360 jours	3 000 000	2 736 134	2 923 580	0,49%
ATB au 15/01/2021 à 12,10% pour 360 jours	4 500 000	4 105 651	4 385 790	0,73%
BH BANK au 28/01/2021 à 12,15% pour 360 jours	1 000 000	913 330	971 351	0,16%
ATB au 13/02/2021 à 12,10% pour 360 jours	5 000 000	4 561 835	4 838 382	0,81%
BH BANK au 14/02/2021 à 12,15% pour 360 jours	4 500 000	4 104 201	4 352 927	0,73%
BIAT au 11/01/2021 à 10,57% pour 320 jours	7 000 000	6 519 038	6 846 693	1,15%
BH BANK au 26/02/2021 à 12,15% pour 360 jours	1 500 000	1 368 067	1 446 650	0,24%
ATB au 09/03/2021 à 12,10% pour 360 jours	2 000 000	1 825 161	1 923 837	0,32%
BIAT au 05/10/2020 à 6,81% pour 70 jours	5 000 000	4 947 726	4 997 013	0,84%
BIAT au 19/11/2020 à 6,81% pour 100 jours	5 500 000	5 418 312	5 459 973	0,91%
BIAT au 09/12/2020 à 6,81% pour 120 jours	5 500 000	5 402 337	5 443 844	0,91%
BIAT au 30/11/2020 à 6,81% pour 110 jours	5 000 000	4 918 463	4 955 525	0,83%
BIAT au 08/04/2021 à 6,81% pour 300 jours	6 000 000	5 833 466	5 834 342	0,98%
Bons de trésor à court terme	85 800 000	79 782 372	81 356 224	13,62%
BTCT 52 SEMAINES 02/03/2021,Taux8,2%	5 000 000	4 610 396	4 788 225	0,80%
BTCT 52 SEMAINES 27/04/2021,Taux7,2%	4 800 000	4 474 272	4 581 490	0,77%
BTCT 52 SEMAINES 20/07/2021,Taux7,15%	6 000 000	5 602 742	5 657 434	0,95%
BTCT 52 SEMAINES 15/12/2020,Taux8,22%	2 000 000	1 846 529	1 942 367	0,33%

BTCT 52 SEMAINES 25/05/2021,Taux7,2%	5 000 000	4 648 568	4 749 423	0,80%
BTCT 52 SEMAINES 12/10/2021,Taux7,14%	5 000 000	4 651 293	4 652 666	0,78%
BTCT 52 SEMAINES 17/08/2021,Taux7,15%	5 000 000	4 662 898	4 693 549	0,79%
BTCT 52 SEMAINES 20/07/2021,Taux7,15%	4 700 000	4 371 788	4 428 251	0,74%
BTCT 52 SEMAINES 20/07/2021,Taux7,15%	7 500 000	6 994 347	7 069 977	1,18%
BTCT 52 SEMAINES 02/03/2021,Taux8,2%	5 000 000	4 603 628	4 786 871	0,80%
BTCT 52 SEMAINES 27/04/2021,Taux7,2%	5 000 000	4 666 791	4 773 604	0,80%
BTCT 52 SEMAINES 14/09/2021,Taux7,15%	5 000 000	4 650 838	4 671 574	0,78%
BTCT 52 SEMAINES 22/06/2021,Taux7,15%	4 800 000	4 476 382	4 543 964	0,76%
BTCT 52 SEMAINES 15/12/2020,Taux8,22%	1 000 000	924 629	971 456	0,16%
BTCT 52 SEMAINES 15/12/2020,Taux8,22%	2 500 000	2 304 760	2 427 279	0,41%
BTCT 52 SEMAINES 17/11/2020,Taux8,22%	2 500 000	2 308 161	2 440 397	0,41%
BTCT 52 SEMAINES 25/05/2021,Taux7,2%	5 000 000	4 666 791	4 753 068	0,80%
BTCT 52 SEMAINES 25/05/2021,Taux7,2%	5 000 000	4 660 701	4 751 850	0,80%
BTCT 52 SEMAINES 14/09/2021,Taux7,15%	5 000 000	4 656 861	4 672 779	0,78%
Créances sur opérations de pensions livrées		24 758 697	24 825 942	4,16%
Prise en pension BTA Mars 2026, 6,30% BH BANK du 10/08/2020 au 28/10/2020, taux de 7,82%		3 500 000	3 539 534	0,59%
Prise en pension BTA Mars 2026, 6,30% BH BANK du 09/09/2020 au 26/11/2020, taux de 7,79%		3 000 000	3 014 282	0,50%
Prise en pension BTA Mars 2026, 6,30% BH BANK du 28/09/2020 au 30/10/2020, taux de 7,79%		7 000 000	7 004 544	1,17%
Prise en pension BTA Mars 2026, 6,30% BH BANK du 30/09/2020 au 23/11/2020, taux de 7,79%		7 000 000	7 001 514	1,17%
Prise en pension BTA Mai 2027, 7,20% BIAT du 23/09/2020 au 10/05/2021, taux de 7,79%		4 258 697	4 266 068	0,71%
TOTAL		293 577 995	303 777 531	50,87%
Pourcentage par rapport au total des actifs				50,15%

5.2- Le décret-loi n°2020-30 du 10 Juin 2020 a instauré une nouvelle disposition relative à la Retenue à la Source sur les revenus de capitaux mobiliers et certains revenus d'intérêts des placements monétaires qui sont, désormais soumis à une Retenue à la Source définitive et libératoire de 35% au lieu de 20%.

Néanmoins, cette décision n'était pas claire en l'absence de tout éclaircissement de la part des autorités concernées, notamment les notes communes explicatives de l'administration fiscale, l'AIB a présenté à ce propos une demande au nom des OPCVM, qui reste jusqu'à ce jour sans réponse.

Etant donné que cette nouvelle disposition demeure sans aucun éclaircissement, Tunisie SICAV n'a pas procédé au changement de traitement de la Retenue à la Source au taux de 35%, ce qui a généré une insuffisance de provision de l'ordre de 630245 dinars en date du 06/07/2020.

Par ailleurs, le comité de gestion de TUNISIE SICAV s'est réuni le lundi 6 juillet 2020 à ce sujet et après avoir passé en revue la situation au 06/07/2020 et constaté cette insuffisance de provision, représentant le complément des retenues à la source non abonnée sur les intérêts courus des comptes à terme arrêtés au 06/07/2020 dont le taux de la rémunération est supérieur à TMM-1%, ledit comité a décidé ce qui suit :

- 1- Appliquer immédiatement le taux RS de 35% sans attendre la réponse sur la lettre envoyée par l'AIB, ni la sortie de la note commune,
- 2- Etaler le montant des insuffisances de provision arrêté en date VL du 07/07/2020 sur l'année en cours jusqu'à la journée comptable du 31/12/2020 (valeur liquidative du 01/01/2021) à raison de 3520,920 par jour. L'application de cette décision a permis de réduire l'insuffisance de provision à 323 949,789 dinars au 30/09/2020.

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30/09/2020 à 459 271 dinars contre un solde nul au 30/09/2019 et se détaille comme suit :

	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Ventes titres à encaisser	816	0	816
Obligations "SERVICOM", échéances impayées en principal et intérêts pour l'exercice 2019 (*)	78 696	78 696	78 696
Provision pour dépréciation des obligations "SERVICOM"	-78 696	-78 696	-78 696
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	134 505	0	0
Autres	323 950	0	0
Total	459 271	0	816

(*) : L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 », réunie le 1^{er} octobre 2019, a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs, et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT.

L'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 20.000 actions et 10.000 actions pour TUNISIE SICAV.

Néanmoins, à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé et aucun nantissement n'a été obtenu.

TUNISIE SICAV a procédé au reclassement des échéances impayées, en principal et intérêts échus en 2019, au niveau de la rubrique « Créances d'exploitation » qu'elle a provisionnée en totalité.

Durant les trois premiers trimestres de l'exercice 2020, TUNISIE SICAV a constaté une provision de l'ordre de 186 669 dinars, sur le reliquat de l'encours n'ayant pas fait l'objet d'une provision en 2019 (soit 240 000 dinars).

Note 7 : Dettes sur opérations de pensions livrées

Cette rubrique s'élève au 30/09/2020 à 6 829 022 dinars et englobe le principal et les intérêts courus et non encore échus rattachés aux opérations de mise en pensions livrées.

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2020 à 1 455 381 dinars contre 1 397 125 dinars au 30/09/2019. Elle englobe le montant à payer à « Tunisie Valeurs » au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1er Juillet au 30 septembre 2020 et se détaille ainsi :

	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Montant HT	1 438 834	1 381 240	1 332 295
TVA	273 379	262 436	253 136
Total TTC	1 712 213	1 643 676	1 585 431
Retenue à la source	256 832	246 551	237 815
Net à payer	1 455 381	1 397 125	1 347 616

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à 323 250 dinars contre 5 049 258 dinars au 30/09/2019, et se détaille ainsi :

	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Redevance CMF	48 520	44 740	44 092
Retenues à la source sur commissions	256 832	246 551	237 815
TCL à payer	9 968	14 153	14 624
Achats titres à payer	7 655	4 612 695	7 655
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	0	123 205	1 392 921
Autres	275	7 913	308
Total	323 250	5 049 258	1 697 414

Note 10 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 Septembre 2020 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2019

Montant	485 805 078
Nombre de titres	2 705 661
Nombre d'actionnaires	10 818

Souscriptions réalisées

Montant	243 172 666
Nombre de titres émis	1 354 335
Nombre d'actionnaires nouveaux	1 119

Rachats effectués

Montant	-182 976 997
Nombre de titres rachetés	1 019 079
Nombre d'actionnaires sortants	1 084

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	724 648
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	891 558
Régularisation des sommes non distribuables	135 910
Résultats antérieurs incorporés au capital	24 575 508
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	3 045 129

Capital au 30/09/2020

Montant	575 373 500
Nombre de titres	3 040 917
Nombre d'actionnaires	10 853

Note 11 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 3 775 513 dinars pour la période allant du 01/07/2020 au 30/09/2020, contre 4 382 580 dinars pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent comme suit :

	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Année 2019
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
<i>Revenus des obligations</i>					
- Intérêts	1 242 239	3 947 447	1 733 213	5 492 075	7 439 369
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- Intérêts (BTA , Emprunt National)	2 533 274	7 443 805	2 649 366	7 193 440	9 515 515
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs					
- Dividendes	0	398 903	0	405 352	405 352
Total	3 775 513	11 790 155	4 382 580	13 090 867	17 360 236

Note 12 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2020 au 30/09/2020 à 4 694 663 dinars, contre 4 514 517 dinars pour la même période de l'exercice 2019 et représente le montant des intérêts courus au titre du troisième trimestre de 2020 sur les dépôts, les certificats de dépôt, les billets de trésorerie, les bons de trésor à court terme et les prises en pension qui se détaillent ainsi :

	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Année 2019
Intérêts des certificats de dépôt	1 976 211	6 973 423	3 129 368	8 775 950	11 556 080
Intérêts des dépôts à vue(*)	13 304	177 124	73 795	210 980	361 593
Intérêts des BTCT	947 331	1 744 613	87 116	169 839	500 530
Intérêts des dépôts à terme(*)	1 454 956	5 526 247	1 224 238	4 271 259	5 339 176
Intérêts des billets de trésorerie	38 911	47 793	0	172 748	172 748
Revenus des prises en pension	263 950	1 012 484	0	0	0
Total	4 694 663	15 481 684	4 514 517	13 600 776	17 930 126

(*) Un montant de l'ordre de 1 569 943 dinars classé au niveau de la situation de juin 2020 dans les intérêts des dépôts à vue a été reclassé parmi les intérêts de dépôts à terme.

Note 13 : Intérêts des mises en pensions

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2020 au 30/09/2020 à 203 309 dinars contre 360 826 dinars pour la même période de l'exercice 2019 et représente les intérêts supportés au titre des opérations de mises en pensions livrées.

Note 14 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2020 au 30/09/2020 à 1 712 213 dinars, contre 1 643 676 dinars pour la même période de l'exercice 2019 et représente la commission de gestion facturée par « Tunisie Valeurs » au titre du troisième trimestre de 2020.

	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Année 2019
Rémunération du gestionnaire	1 712 213	4 772 883	1 643 676	4 910 948	6 496 379
Total	1 712 213	4 772 883	1 643 676	4 910 948	6 496 379

Note 15 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/07/2020 au 30/09/2020 à 170 068 dinars, contre 170 609 dinars pour la même période de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Année 2019
Redevance CMF	143 884	401 083	138 124	412 685	545 914
TCL	25 039	74 192	21 342	66 718	88 290
Autres	1 145	2 732	11 144	22 780	23 172
Total	170 068	478 007	170 609	502 183	657 375

Note 16 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la « TUNISIE SICAV » est confiée à la société « TUNISIE VALEURS ». Cette dernière est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% hors taxes l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

« AMEN BANK » assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

« TUNISIE VALEURS » et « AMEN BANK » assurent la distribution des titres de « TUNISIE SICAV ». La commission de distribution revenant à « AMEN BANK » est supportée par le gestionnaire.